COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout

Au Congo

A la recherche de disparus dans les provinces Orientale et du Kivu. — *Un membre de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Congo, M. Georges Olivet, vient d'accomplir une mission de plus d'un mois dans les provinces Orientale et du Kivu, afin d'y poursuivre des enquêtes sur des personnes disparues à la suite des événements de l'an dernier. Il s'agissait d'éclaircir plus d'une centaine de cas qui avaient fait l'objet de demandes auxquelles la délégation du CICR à Léopoldville n'avait pas encore pu répondre.*

Les démarches de M. Olivet se sont révélées fructueuses, particulièrement dans la province Orientale où, sur 82 enquêtes, 57 ont abouti à des résultats positifs. Au Kivu, sur 23 cas, 8 ont été élucidés, mais, dans cette province, les grandes distances et la dispersion de la population rendaient les recherches plus difficiles. Celles-ci, néanmoins, se poursuivent encore à l'heure actuelle, notamment grâce à la collaboration des administrateurs de territoire, auxquels M. Olivet a envoyé des demandes télégraphiques.

La mission du délégué avait aussi pour but de vérifier si les civils et militaires katangais détenus dans les deux provinces Orientale et du Kivu avaient été libérés conformément aux ordres du gouvernement central de Léopoldville. M. Olivet a constaté que ces personnes avaient effectivement été libérées ou étaient sur le point de l'être.

Visites de détenus à Léopoldville. — *M. Jean de Preux, délégué du CICR, a visité, au camp Martini, à Léopoldville, 9 prisonniers aux mains des Nations Unies. Il s'agissait d'officiers et sous-officiers d'origine européenne au service du Katanga, capturés en septembre et qui doivent être rapatriés sous peu. Le délégué les a fait examiner par un médecin suisse.*

Le CICR et les libérations des prisonniers au Katanga. — *Le Comité international de la Croix-Rouge a enregistré avec satisfaction la nouvelle de la récente libération de prisonniers militaires par les Nations Unies et les autorités katangaises. Deux de ses délégués ont assisté à ces libérations à Elisabethville et dans le nord du Katanga. A ce moment-là, l'un d'eux accomplissait précisément une nouvelle tournée de visites de prisonniers, notamment à Albertville, Manono, Nyunzu et Kolwezi, où étaient détenus des militaires katangais. Auparavant, les délégués du CICR avaient visité, à deux reprises, les prisonniers des deux parties, détenus à Jadotville et Elisabethville.*

Mission du CICR en Grèce. — *Comme on le sait, une nouvelle mission du Comité international de la Croix-Rouge, composée de M. Germain Colladon, délégué, et du Dr René Bergoz, délégué-médecin, s'est rendue en août, en Grèce, pour accomplir une tournée de visites de lieux de détention et d'internement. Les délégués ont notamment visité les exilés politiques d'Aghios Efstratios, auxquels ils ont remis divers secours matériels. Ils ont également visité certains établissements pénitentiaires et ont distribué quelques secours à des condamnés qui s'y trouvaient.*

Ces secours comprenaient des vivres, des médicaments et des vêtements provenant de dons reçus par le CICR ainsi que de ses propres ressources.

Cette tournée, qui s'est poursuivie en septembre et en octobre, fait suite à des missions du CICR qui, à intervalles réguliers, se sont rendues en Grèce depuis 1947.

A la recherche de disparus au Laos. — *A la fin septembre, M. André Durand, délégué du Comité international de la Croix-Rouge à Vientiane, a reçu des nouvelles concernant les ressortissants*

américains disparus au Laos et au sujet desquels il avait fait des démarches lors de son séjour à Xieng Khouang au courant de l'été. Sur 16 personnes recherchées, la capture de 7 d'entre elles, dont 4 militaires, a été confirmée par l'intermédiaire de la Commission internationale de l'armistice. Le décès d'un des disparus a été annoncé, alors que 7 militaires sont présumés décédés. On est encore sans nouvelles d'un civil. Ces indications ont aussitôt été transmises à la Croix-Rouge américaine, par les soins de l'Agence centrale de recherches.

Un nouveau délégué du CICR, le Dr Jürg Baer, est arrivé le 13 octobre à Vientiane pour seconder M. Durand.

Visite de détenus politiques aux Philippines. — *Accompagné du Dr T. Calasanz, directeur de la Croix-Rouge des Philippines, M. John W. Mittner, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, a visité les prisonniers politiques détenus au fort McKinley à Manille. Il s'est agi de la troisième visite faite par le délégué à ces détenus, auxquels il a remis des secours.*

La Croix-Rouge et le rapatriement des réfugiés vietnamiens en Thaïlande. — *Sous les auspices des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de Thaïlande et de la République démocratique du Vietnam, se déroule depuis le début de l'année 1960 une importante opération de rapatriement* [1]. *Il s'agit de Vietnamiens qui, dans la première phase de la guerre d'Indochine, s'étaient réfugiés en Thaïlande.*

Comme la Thaïlande et la République démocratique du Vietnam n'ont pas de relations diplomatiques, c'est le Comité international de la Croix-Rouge qui servit d'intermédiaire entre les Sociétés de Croix-Rouge des deux pays. En 1959, des représentants des deux Sociétés eurent des pourparlers à Rangoon, en présence d'un délégué du CICR. Il en résulta un accord sur les modalités du rapatriement.

Le premier départ de réfugiés eut lieu le 5 janvier 1960. Fin septembre 1961, 23.834 Vietnamiens de Thaïlande avaient été rapatriés en 39 convois. Des délégués du CICR ont assisté à plusieurs départs.

---

[1] Voir *Revue internationale*, novembre 1959 et mars 1960.

Fin de mission à Bizerte. — *Le Comité international de la Croix-Rouge a mis un terme à son activité en relation avec le conflit de Bizerte, après avoir obtenu plusieurs résultats positifs. Son délégué, M. Michel Martin, est rentré à Genève venant de Tunis.*

Dans la première phase du conflit, cette activité a consisté à intervenir auprès des autorités militaires des deux camps pour la conclusion d'un cessez-le-feu permettant l'évacuation des blessés et des tués. Par la suite, le délégué accomplit de multiples démarches en faveur des prisonniers et internés. Il a régulièrement visité les 780 civils et militaires tunisiens détenus par les Français, de même que les 220 Français, dont 30 militaires, internés à Sousse par les Tunisiens. Ces visites se sont accompagnées de démarches en vue d'améliorer le régime de la détention. En collaboration avec le Croissant-Rouge tunisien, le délégué a amorcé les pourparlers qui ont abouti à l'échange des prisonniers qui eut lieu au mois de septembre.

Transmission de messages au Moyen-Orient. — *La situation au Moyen-Orient continue à imposer diverses tâches à l'Agence centrale de recherches. Il s'agit notamment de la transmission de messages familiaux, activité dont le CICR se charge lorsque les circonstances le permettent par un échange direct de nouvelles entre les particuliers.*

C'est ainsi que, depuis le partage de la Palestine, l'Agence centrale de recherches transmet de nombreux messages, adressés par des familles arabes résidant en territoire israélien, à leur parenté dans l'un ou l'autre des divers pays arabes. Signalons à ce propos que, depuis quelques mois, le volume de ces échanges de messages entre les pays du monde arabe et Israël (et vice versa) marque à nouveau une augmentation. C'est ainsi que l'on a transmis 625 messages au cours de l'année 1960 et 369 pendant le premier semestre de 1961.

Selon les normes établies, les messages en question doivent être brefs et de caractère strictement familial. L'intéressé, désireux de donner de ses nouvelles à sa famille, remplit une formule mise à sa disposition et qui comporte des rubriques destinées aux noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire, ainsi qu'un espace réservé au texte du message et à la réponse. Le modèle de ces for-

mules, établi par le CICR au début de la seconde guerre mondiale, a été adopté par les Sociétés nationales.

En principe, l'Agence centrale transmet les messages en original, tels qu'ils lui parviennent, ce qui représente un notable gain de temps. Toutefois, dans certains cas, elle se voit dans l'obligation de transcrire, sur des formules du CICR, les messages reçus.

Centenaire de la Croix-Rouge. — *Les travaux préparatoires du Centenaire de la Croix-Rouge, en 1963, se sont poursuivis durant l'été. La Commission des fêtes a tenu une séance au cours de laquelle elle s'est particulièrement occupée des questions d'information, prenant connaissance des opinions exprimées lors de la réunion des rédacteurs en chef de la presse suisse, et les a approuvées.*

D'autre part, les études se sont poursuivies pour trouver et définir l'emblème du Centenaire. De nombreux graphistes suisses ont accepté de participer à un concours non rémunéré et d'autres pays ont également soumis des projets fort intéressants. Le choix définitif du gagnant doit intervenir cet automne.

En relation avec les manifestations du Centenaire de la Croix-Rouge, signalons que la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman a décidé de lancer, en 1963, un nouveau bateau qui recevra le nom de « Henry Dunant ».

Notons enfin que le Commissariat général (secrétariat chargé de coordonner les travaux préparatoires) est désormais autonome. Il dépend directement de la Commission des Fêtes, elle-même composée de représentants du CICR, de la Ligue, de la Croix-Rouge suisse, ainsi que des autorités fédérales, cantonales et municipales.

Stage au CICR. — *La* Revue internationale *a annoncé dans son dernier numéro, la reconnaissance officielle par le CICR de la Croix-Rouge togolaise.*

Le secrétaire général de cette nouvelle Société nationale, M. Boniface T. Dovi, a effectué un stage d'études au Comité international. Les entretiens qu'il eut avec divers collaborateurs du CICR ont porté notamment sur les Conventions de Genève, le droit humanitaire, les tâches et les problèmes incombant aux nouvelles Sociétés nationales. Il a pris connaissance des activités de la

Croix-Rouge au cours de ces dernières années et étudié le fonctionnement de l'Agence centrale de recherches.

Ayant fait également un stage à la Ligue, M. Dovi a pu se rendre compte des problèmes qui se posent aux institutions internationales de la Croix-Rouge et des tâches importantes qui incombent aujourd'hui aux Sociétés nationales nouvellement fondées.

Distinction. — *La Croix-Rouge éthiopienne a décerné à M. Léopold Boissier, président du CICR, sa plus haute distinction, la Médaille d'or de S.M.I. l'empereur Haïlé Sélassié.*

Cette médaille lui a été remise à Prague, au début d'octobre, par Mme Senedu Gabru, qui dirigeait la délégation de la Croix-Rouge éthiopienne aux réunions de la Croix-Rouge internationale, et qui a été nommée vice-présidente du Conseil des Gouverneurs de la Ligue.

Concours en langue arabe. — *Le grand concours organisé par le CICR, en collaboration avec la Ligue, à l'intention du public de langue arabe, a remporté un vif succès. Le jury vient de terminer ses travaux et a décidé d'offrir des récompenses à 130 participants résidant dans la plupart des pays arabes de l'Irak au Maroc, en passant par la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, les émirats du golfe Persique, le Soudan, la Libye et la Tunisie.*

Ainsi que la Revue internationale *l'a signalé dans son numéro de décembre 1960, le concours a été mis sur pied par le Service radiophonique en langue arabe du CICR et a fait l'objet d'émissions hebdomadaires régulières d'octobre 1960 à mars 1961. Il a bénéficié du soutien et de la collaboration active des Sociétés nationales du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, de même que des autorités officielles et de la presse des pays arabes.*

Sept sujets différents étaient offerts au choix des participants. Ils portaient sur l'idée de la Croix-Rouge, ses principes et son activité. Le jury était composé de personnalités arabes indépendantes résidant à Genève et travaillant dans l'enseignement et dans des institutions internationales.

Le prix prévu pour le premier classé est un voyage par la Swissair avec séjour de deux semaines à Genève. Parmi les autres prix figurent deux appareils de radio Philips, huit montres Ernest

Borel, deux rasoirs Thorens, des stylos-billes Caran d'Ache et divers livres et publications.

Après que les meilleurs travaux eurent été traduits en français, pour permettre à des personnalités de la Croix-Rouge non arabes d'en juger, le gagnant a été désigné en la personne de M. Numan Abdel Dayim, 28 ans, instituteur à Jérusalem, Jordanie, qui aura donc l'occasion d'être reçu à Genève au siège des institutions internationales de la Croix-Rouge. Il avait choisi ce sujet: « La Croix-Rouge comme facteur de rapprochement entre les peuples ».

M. Abdel Dayim est lui-même une victime de la guerre. Blessé au cours du conflit de Palestine, en 1948, il dut être amputé d'une jambe. Il a été secouru par le Comité international de la Croix-Rouge qui lui a fourni une prothèse, ce qui lui a permis de reprendre une vie normale. Dans une lettre au CICR, M. Abdel Dayim a déclaré: « Je dois ma vie à la Croix-Rouge. »

Le deuxième classé est M. Abdel Jalil Hassan Nour, fonctionnaire d'Etat au Soudan, et le troisième M. Mustafa Obeid Farahat, réfugié palestinien à Gaza. Les autres lauréats résident dans plusieurs autres pays arabes, principalement en Egypte et en Syrie.

Les hôtes du CICR. — *Au cours de la période s'étendant de la fin du mois d'août à la mi-octobre, le CICR a eu l'honneur d'accueillir à son siège de nombreuses personnalités et notamment: M. François Silou, premier vice-président de la Croix-Rouge congolaise; Mme Suad Al Radi, présidente du Comité des Dames du Croissant-Rouge de l'Irak, ainsi que Mme le Dr Vincent Asfar, qui dirige la commission médicale de ce comité; M. Jules Lefèvre-Paul, délégué général de la Croix-Rouge française en Algérie; le général P. Glain, nouveau chef du département des relations extérieures de la Croix-Rouge française; le président de la Croix-Rouge de la République de Corée, M. Doo-Sun Choi; le Dr Chadli Zouiten, vice-président du Croissant-Rouge tunisien et M. Salah Boulakbèche, secrétaire général de cette Société nationale; le Professeur D Edward Hambro, vice-président de la Croix-Rouge de Norvège; Mlle Maud Williamson, vice-présidente de la branche de Northumberlands, de la Croix-Rouge britannique et Mlle Audrey Fletcher, du département des Affaires intérieures de cette Société; S. Ex.*

M. Mausauri Takata, vice-ministre de la Santé et de la Prévoyance sociale du Japon, accompagné de M. Kuchi Saito, chef du Bureau de liaison pour les affaires internationales; Mlle H. MacArthur, chef de la Division des infirmières de la Croix-Rouge canadienne; Mme J.T. Berryman, directrice de l'Office des volontaires de la région orientale de la Croix-Rouge américaine; Mme Paola Menada, inspectrice nationale des infirmières volontaires de la Croix-Rouge italienne; Mlle Ellen Moller, conseiller en soins infirmiers de la Croix-Rouge danoise; Mlle M.E. Craven, directrice des services infirmiers de la Croix-Rouge britannique; Mlle Stavroula Papamicrouli, membre de la direction du Corps des infirmières de la Croix-Rouge hellénique et Mlle Hélène Spyropoulou, infirmière-monitrice de cette Société; Mlle Egle Cisbani, surintendante nationale des infirmières professionnelles et des assistantes sanitaires de la Croix-Rouge italienne; Mlle Ester Sannum, directrice de l'école d'infirmières de la Croix-Rouge de Norvège à Drammen et conseillère pour les soins infirmiers auprès du Comité consultatif de cette Société; Mme Gladys Habil Abounada, de la Croix-Rouge libanaise; M. J.B. Mandilas, conseiller financier de la Croix-Rouge du Nigéria; le Dr J.N. Vazifdar, secrétaire de la branche de Bombay de la Croix-Rouge de l'Inde; le président du Comité de Lourenço-Marques, de la Croix-Rouge portugaise, le Dr Afonso Paez; Mme Frank Fordyce, présidente de la Section de Polk, de la Croix-Rouge américaine; le représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Office européen des Nations Unies, M. Balfour Douglas Zohrab; M. Paul Magallanes, vice-président et secrétaire général de la Croix-Rouge chilienne; le président du Rotary International, M. Joseph Abey; M. Romeo Marasigan, conseiller de la Croix-Rouge philippine; M. B. Sokalich, de la Croix-Rouge néo-zélandaise; M. Masutaro Inoué, directeur du Département des Affaires extérieures de la Croix-Rouge du Japon; M. Hussein M. Asfahany, secrétaire général du Croissant-Rouge de la République Arabe Unie; le vice-président de la Croix-Rouge du Nigéria; le Dr O. Adeniyi-Jones; le Dr F. Calasanz, directeur de la Croix-Rouge philippine; le secrétaire général de la Croix-Rouge de la République de Corée, M. Kim Hak Mook; Mme Joe Hume Gardner, membre du Conseil des Gouverneurs de la Croix-Rouge américaine; le Dr Yon Chhin, membre conseiller de la

Croix-Rouge cambodgienne; Mlle Irène Muller, infirmière de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne à Lübeck; Mlle Elisabeth Eckert, assistante sociale, attachée au secrétariat général de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale et Mlle Kläre Leist, directrice du département du travail féminin à la Croix-Rouge allemande (Landesverband Nord-Rhein-Westfalen), à Münster.

Le Comité international a été également très heureux d'accueillir les secrétaires des sections régionales de la Croix-Rouge suisse, venus à Genève pour visiter les services du CICR et qui étaient accompagnés de M. J. Pascalis, secrétaire général adjoint de cette Société.

Parmi les autres groupes qui ont visité le siège de notre institution, et plus particulièrement l'Agence centrale de recherches, il convient de citer un groupe de maires de diverses villes japonaises, en séjour à Genève, des élèves de la Goetheschule de Düsseldorf, une trentaine de personnes fréquentant le séminaire consacré à l'étude des organisations internationales à Genève, sous les auspices de la « Stiftung Mitbestimmung » de Düsseldorf, un groupe de journalistes suisses-alémaniques, ainsi qu'une quarantaine de médecins japonais accomplissant leur quatrième voyage d'études en Europe.